

## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 13 MAI 2024 A 20H04

Nombres de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Pouvoir : 0

Votants : 12

**PRÉSENTS :** Mme Pascale BAVOUZET, M. Valéry JANVIER, Mme Nadine SALLÉ, Mme Christelle DAIGURANDE, M. Sylvain SCHULER, M. Francis COLIN, M. Maxime AMBLARD, M. Jean-Marie LAMY, Mme Nathalie JAMET, M. François RULLAUD, Mme Catherine GIRAUD et Mme Priscille VANHAY.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Mme Anne-Marie BOIRON, Mme Marina PICARD-CAUSSE et M. Cyril JOUBERT.

**SECRÉTAIRE :** M. Valéry JANVIER.

Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2024 est approuvé.

### **DÉLIBÉRATIONS :**

#### **2024-26 Détermination du taux de promotion pour les avancements de grade :**

Madame La Maire informe qu'il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Social Territorial, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés à un grade d'avancement, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade. La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade. Il peut varier entre 0 et 100 %.

Madame La Maire précise que le taux retenu, exprimé sous la forme d'un pourcentage, reste en vigueur tant qu'une nouvelle décision de l'organe délibérant ne l'a pas modifié.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code Général de la Fonction Publique, article L.522-27 ;

Vu la saisine du Comité Social Territorial ;

Il est proposé au conseil de fixer les taux de promotion dans la collectivité à 100 % pour tous les grades d'avancements à partir du 14 mai 2024.

Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

#### **2024-27 Souscription à un prêt bancaire pour l'achat d'un tracteur et d'une voiture pour la commune:**

Madame La Maire demande au Conseil Municipal leur accord pour souscrire à un prêt bancaire d'un montant de 93 000 €, sur une durée de 5 années, afin de financer l'achat d'un tracteur tondeuse balayeuse et d'un véhicule utilitaire électrique. Elle présente les trois propositions des organismes bancaires.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 12 voix pour :

- ACCEPTE l'achat de ces deux nouveaux véhicules.
- ACCEPTE la souscription à un prêt bancaire.
- DÉCIDE de retenir la proposition du Crédit Mutuel pour un emprunt de 93 000 € au taux de 3.85 % sur 5 années et comprenant des frais d'étude et d'enregistrement correspondant à 0,10 % du montant emprunté avec un minimum de 150,00 €.
- CHARGE la Maire de faire toutes les démarches nécessaires.

### 2024-28 Décision modificative d'augmentation de crédit :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Matériel et outillage technique				2157	H.O.	93 000,00
Investissement dépenses						93 000,00
		Solde	93 000,00			
Emprunts en euros				1641	H.O.	93 000,00
Investissement recettes						93 000,00
		Solde	93 000,00			

### 2024-29 Décision modificative de virement de crédit :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Alimentation	60623		1 900,00			
Cotisations de sécurité sociale - part				65314		7 900,00
Autres personnes de droit privé	65748		6 000,00			
Fonctionnement dépenses			7 900,00			7 900,00
		Solde	0,00			

### Questions diverses :

#### • Point sur la Tremblère

Les travaux touchent bientôt à leurs fins et la réception des bâtiments principaux aura lieu fin mai/début juin. Un contrat a été signé pour héberger 80 gendarmes lors des Jeux Olympiques et Paralympiques qui auront lieu à Châteauroux cet été.

#### • Tracker solaire

Le tracker solaire a été installé durant les vacances scolaires. Il sera raccordé dans les prochains jours.

La séance est levée à 22h00.

Secrétaire de séance,



V. JANVIER

La Maire,



P. BAVOUZET